



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 septembre 2021

n° 136-21 C

Objet : *RS - Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs 2018-2021 entre l'ASDER et Grand Chambéry pour un soutien à la mise œuvre du Contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques de l'ADEME*

- date de convocation le 24 septembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi trente septembre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des Expositions, Hall E, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	
Saint-Baldoph	Danielle Romagnoli
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Christian Berthomier à Jocelyne Gougou - de Daniel Bouchet à Aurélie Le Meur - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Sophie Bourgade à Alain Caraco - de Pierre Brun à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Michel Dyen à Philippe Gamen - de Sandrine Garcin à Sylvie Koska - de Sabrina Haerincq à Corinne Charles - de Martin Noblecourt à Aurélie Le Meur - de Benoît Perrotton à Aloïs Chassot - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton

- conseillers excusés : 18

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Florence Bourgeois - Frédéric Bret - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christian Gogny - James Hallay - Max Joly - Lydie Mateo - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Farid Rezzak - Alain Saurel - Thierry Tournier - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 30 septembre 2021

délibération n° 136-21 C

objet **RS - Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs 2018-2021 entre l'ASDER et Grand Chambéry pour un soutien à la mise œuvre du Contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques de l'ADEME**

Aurélie Le Meur, vice-présidente chargée de la transition écologique et du développement durable, rappelle la décision n° 240-16 du Bureau du 8 décembre 2016 approuvant la signature d'un Contrat territorial de développement des énergies renouvelables thermiques avec l'ADEME.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'enveloppe déléguée de l'ADEME, Grand Chambéry assure le pilotage du Contrat territorial de développement des énergies renouvelables thermiques.

En raison de la crise sanitaire, ce contrat a été prolongé d'une année supplémentaire pour s'achever fin 2021. Il est donc nécessaire de prolonger également la convention de soutien à la mise en œuvre du Contrat signée entre l'ASDER et Grand Chambéry jusqu'au 31 décembre 2023 pour que l'ASDER puisse assurer l'accompagnement des projets validés en comité des aides avant le 31 décembre 2021 :

- vérification des installations au moment de la réception des travaux et de leur mise en service,
- suivi des installations d'énergie renouvelable (mises en service avant le 31 décembre 2022),
- suivi et contrôle de l'atteinte des objectifs de performances énergétiques des installations pendant la 1^{er} année de fonctionnement (jusqu'au 31 décembre 2023).

Cet avenant est sans incidence financière. Conformément à la convention initiale, l'ASDER bénéficie d'une subvention financée par l'ADEME, indexée sur le taux de réalisation de l'accompagnement des projets avec une aide maximum de 3 918 € par projet.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la décision n° 240-16 du Bureau du 8 décembre 2016 approuvant la signature d'un Contrat territorial de développement des énergies renouvelables thermiques avec l'ADEME,

Vu la convention d'objectifs 2018-2021 entre l'ASDER et Grand Chambéry pour le soutien à la mise en œuvre du Contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques de l'ADEME,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'avenant de prolongation à la convention d'objectifs 2018-2021 entre l'ASDER et Grand Chambéry pour le soutien à la mise en œuvre du Contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques de l'ADEME,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cet avenant et toute autre pièce à intervenir.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 136-21 C

Objet de l'acte : RS - Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs 2018-2021 entre l'ASDER et Grand Chambéry pour un soutien à la mise œuvre du Contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques de l'ADEME

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 8 - Environnement

Date de l'acte : 05 octobre 2021

Annexe(s) : annexe

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211005-lmc1H25982H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25982H1

Date de transmission en Préfecture : 06 octobre 2021

Date de réception en Préfecture : 06 octobre 2021

Période d'affichage : du au